ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 65946

Texte de la question

M. Daniel Spagnou attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la situation difficile que connaissent les personnes handicapées relativement aux pensions de sécurité sociale dont ils sont les bénéficiaires et qui peuvent dans certains cas les priver de toute aide complémentaire. Il est vrai que la pension de sécurité sociale peut être majorée d'une assistance de tierce personne pour l'application de soins quotidiens indispensables pour maintenir une hygiène de vie normale. Mais, en l'espèce, si le Gouvernement a réalisé de substantiels efforts dans le cadre de l'AAH en augmentant de 25 % sur une durée de cinq ans les aides versées, les petites pensions de ce type ne sont pas quant à elles concernées. Elles sont pourtant plus précaires que l'AAH. Il aimerait connaître sa position sur cette situation.

Données clés

Auteur : M. Daniel Spagnou
Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65946
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Famille et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11622
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)